

**PROCES-VERBAL DE SEANCE
CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 OCTOBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept et le seize octobre à 18h30, le conseil municipal de la commune de MORAS-EN-VALLOIRE (Drôme), dûment convoqué le dix octobre, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Aurélien FERLAY, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Etaient présents : Aurélien FERLAY, Maire, Georges ANTHONIOZ, Armeline AUDRIEU, Gilles BRUYAT, Danièle CONJARD, Claude DESRIEUX, Mickaël DURAND, Jérémy GARCIA, Chantal MERMET, René NIVON, Hélène OLLER COLOMBO, Patrice REBOULLET.

Excusé(s) : Yamina KHELID, Jean-Christophe ROBIN.

Absent(s) :

Ont donné pouvoir : Yamina KHELID donne pouvoir à Hélène OLLER COLOMBO, Jean-Christophe ROBIN donne pouvoir à Jérémy GARCIA.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité avec l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal. Madame Hélène OLLER COLOMBO est désignée pour remplir cette fonction.

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2017

Le procès-verbal de séance du 12 septembre 2017 ayant été adressé aux conseillers municipaux, Monsieur le Maire demande si des observations veulent être formulées.

Le procès-verbal de séance du 12 septembre 2017 est adopté à l'unanimité.

2. Rendu compte des décisions prises par délégation du conseil municipal au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises en vertu de la délégation effectuée par le conseil municipal. Les principales décisions et achats réalisés depuis la dernière séance concernent les domaines suivants : fournitures scolaires, jouets garderie, réparation tracteur communal, bulletin municipal, travaux électricité école, imprimantes école, travaux plomberie APC.

Pas d'usage du droit de préemption urbain sur les déclarations d'intention d'aliéner reçues en mairie.

3. Audition du Conseil Municipal Junior pour leur prochain séjour citoyen

Valentin PERRIERE, représentant le Conseil Municipal Junior, présente au Conseil Municipal leur

projet de séjour citoyen à Paris en avril 2018. Le jeune élu donne lecture d'un courrier signé par tous les membres du CMJ demandant une aide financière de la commune pour ce voyage. Il explique qu'ils recherchent des financements en complément en organisant une bourse aux jouets et un marché de Noël le 19 novembre prochain, ainsi qu'une vente de viennoiseries au mois de janvier. Les familles participeront financièrement également.

Monsieur le Maire et plusieurs élus remercient le jeune Valentin pour sa présentation et félicitent le Conseil Municipal Junior très motivé de cette initiative de séjour à la découverte des institutions républicaines dans la capitale.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal donne un accord de principe afin d'aider financièrement le Conseil Municipal Junior dans leur projet de voyage à Paris. (3 non participation au vote). Trois élus adultes seront également présents pour les accompagner.

4. Rapport du SIEPVG sur le prix et la qualité de l'eau potable 2016

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réception du rapport d'activité 2016 du Syndicat Intercommunal Eau Potable Valloire Galaure. Ce document est à la disposition de tous en mairie.

Il retrace d'activité du syndicat et du délégataire, ainsi que les données techniques sur le service d'eau potable du territoire.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

5. Avis de principe sur une vente de logement Résidence l'Aubépine (DAH)

Monsieur le Maire donne connaissance d'un courrier du bailleur départemental Drôme Aménagement Habitat concernant la mise en vente d'un logement vacant de type 3 résidence « l'Aubépine », villa n° 391.103 au prix de 96 000 euros, hors frais notariés.

Après concertation et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur cette mise en vente, ainsi que sur l'estimation du prix établie par France Domaines et les services de DAH. L'assemblée demande toutefois un réinvestissement du bailleur dans un nouvel aménagement locatif sur la commune.

6. Dispositif « voisins vigilants »

Monsieur le Maire fait part du dispositif « voisins vigilants » récemment présenté à la commune. Ce dispositif met à disposition un outil de communication pour s'alerter simplement et rapidement en cas d'urgence et ainsi créer une solidarité de voisinage. 500 mairies vigilantes existent à ce jour en France. Avec un « voisin référent » dans chaque quartier, cela crée un réseau social d'échange et de partage. Le coût pour l'abonnement à la plateforme est de 800 € par an.

Après un tour de table, le conseil municipal craint que ce dispositif accentue déraisonnablement un sentiment d'insécurité et de surveillance permanente. Le coût de l'outil numérique paraît aussi assez élevé alors que cette solidarité de voisinage peut s'organiser plus simplement. Le sujet pourrait être abordé lors des prochaines rencontres de quartiers. Avis défavorable pour l'instant.

7. Proposition de « bus santé »

Monsieur le Maire expose aux élus le dispositif « bus santé » présenté en conseil d'administration de l'association des maires de la Drôme. Le Bus Santé est un véhicule aménagé équipé d'un appareil prenant des photographies du fond d'œil (rétinographie). Ce bus sillonnera l'Ardèche et la Drôme pour des campagnes de dépistage de la rétinopathie diabétique. Cette initiative a pour objectif d'améliorer et de faciliter l'accès au dépistage de la rétinopathie diabétique, principale cause de cécité en France. Le collectif va pouvoir intégrer dans le calendrier 2018 du parcours du bus des communes éventuellement volontaires pour le recevoir. Les élus souhaitent, à l'unanimité, un passage de ce bus sur la commune de Moras-en-Valloire en 2018.

8. Point sur les travaux en cours, Rendu compte des travaux des commissions communales et Questions diverses

- vandalisme avec plusieurs voitures rayées dans le village : le maire fera le point avec la gendarmerie.
- Commission CMJ : projet de piste VTT/BMX avec visite de la piste d'Anneyron et visites prévues de Vernioz et Saint Maurice l'Exil.
- Commission Travaux : busage et curage de fossé par le Département sur la route d'Hauterives, suivi de plusieurs chantiers à venir par le Département (barrière de sécurité en sortie d'agglomération, reprise de coffrage des chambres FTTH dans le village sur la RD1, curage d'ouvrages...)
- Matinée dégustation réussie du vin morassien « les Larmes de la Madone » au Panier des Saveurs.
- Installation du portrait officiel du Président de la République et restauration de deux anciens cadres
- Cérémonie de remise des cartes électorales aux jeunes de 18 ans à prévoir en 2018.

Quelques dates à venir :

- Congrès maires Drôme à Nyons le 19 octobre.
- Cross scolaire le 20 octobre.
- Bureau municipal le 23 octobre.
- Rencontre Présidente Conseil Départemental à St Donat le 26 octobre.
- Soirée Pyjama bibliothèque le 26 octobre.
- Réunion équipe bibliothèque le 31 octobre.
- Randonnée Ecolline le 5 novembre.
- Conseil d'école le 7 novembre.
- Réunion CMJ préparation défilé le 9 novembre.
- Commémoration samedi 11 novembre 11h
- Festival Enquête d'histoire 9 au 12 novembre.
- Conseil communautaire le 16 novembre.
- Soirée spectacle Papagalli le 17 novembre.
- Assemblée générale parents JSP le 18 novembre.
- Bourse aux jouets Marché de Noël le 19 novembre.
- Réunion info CIS la Valloire le 20 novembre.
- Congrès des maires de France à Paris les 21, 22 et 23 novembre.
- Repas des aînés le 2 décembre.
- Retraite aux flambeaux le 8 décembre.
- Café mille-feuille le 9 décembre.
- Réunion CMJ le 16 décembre.
- Spectacle école le 22 décembre.
- Vœux à la population le 7 janvier.

Prochaines réunions du Conseil Municipal : Mercredi 15 Novembre 2017 à 18h30 et Vendredi 15 Décembre 2017 à 18h30.

Toutes les délibérations inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et faute d'autres questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance et remercie ses participants.